



Assemblée des États Parties

Distr.: générale
25 novembre 2013

FRANÇAIS
Original: anglais

Douzième session

La Haye, 20-28 novembre 2013

Ordre du jour de l'Assemblée des États Parties

Adopté par l'Assemblée à sa première séance, le 20 novembre 2013

1. Ouverture de la session par le Président.
2. Minute de silence consacrée à la prière et à la méditation.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. États présentant un arriéré de contributions.
5. Pouvoirs des représentants des États participant à la douzième session :
 - a) Nomination de la Commission de vérification des pouvoirs; et
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
6. Organisation des travaux.
7. Débat général.
8. Élection en vue de pourvoir à un siège de juge devenu vacant.
9. Élection de six membres du Comité du budget et des finances.
10. Rapport sur les activités du Bureau.
11. Rapport sur les activités de la Cour.
12. Rapport du Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes.
13. Examen et adoption du budget pour le douzième exercice financier.
14. Examen des rapports d'audit.
15. Locaux de la Cour.
16. Mécanisme de contrôle indépendant.
17. Amendements au Statut de Rome et au Règlement de procédure et de preuve.
18. Coopération.
19. L'impact du système du Statut de Rome sur les victimes et les communautés affectées.
20. Décision concernant la date de la prochaine session de l'Assemblée des États Parties.
21. Décision concernant les dates et le lieu des prochaines sessions du Comité du budget et des finances.
22. Débat spécial demandé par l'Union africaine sur l'inculpation de chefs d'État et de gouvernement en exercice et ses conséquences sur la paix, la stabilité et la réconciliation.
23. Questions diverses.